REPUBLIQUE FRANÇAISE | Liberté - Egalité - Fraternité

Département de Vaucluse — 1re circonscription

Élections Législatives du 23 Novembre 1958

Candidature :

Henri DUFFAUT

Remplaçant éventuel :

Fernand LOMBARD

présentée par le

Parti Socialiste S. F. I. O.

Electrices, Electeurs,

Le 28 septembre 1958 vous avez répondu OUI.

Vous avez ainsi entendu voter contre :

— l'impuissance parlementaire et l'instabilité ministérielle,

— l'abandon de l'Algérie où des Français de toutes conditions sociales sont fixés depuis parfois plus de cinq générations,

— le désordre et la guerre civile.

Le 23 novembre 1958 vous confirmerez votre vote en écartant définitivement les deux candidats, associés dans le NON, qui ne joueront plus aucun rôle dans la cinquième République.

Vous souhaitez un changement mais vous ne voulez pas une chambre introuvable plus gaulliste que le Général de GAULLE lui-même.

Les erreurs et les exagérations de nombreux et nouveaux groupements s'opposant violemment les uns aux autres, conduiraient sûrement, par un choc en retour inévitable à la guerre civile et à une République populaire à direction communiste.

Vous comprenez aussi pourquoi le Général de GAULLE n'autorise personne à se réclamer de son autorité.

Vous ferez preuve d'une clairvoyance et d'une sagesse égales en votant pour :

— une politique nationale et de progrès social ;

— une politique de défense paysanne d'investissements agricoles, d'organisation des marchés, de prix garantis ;

— une politique de défense des intérêts commerciaux et artisanaux ;

— une politique d'équilibre budgétaire, de stabilisation durable de la monnaie, de stabilité des prix, de réforme fiscale ;

— une politique d'indépendance et d'expansion économique, de développement des richesses naturelles ;

— une politique du logement à des prix réellement modérés ;

— une politique de plein emploi de nature à donner à tous les salariés des conditions de vie décentes ;

— une politique en faveur des vieux et pour la répartition intégrale en leur faveur des sommes attribuées par la Loi au fonds de solidarité nationale ;

— une politique de réparation intégrale du préjudice subi par les mutilés du travail ;

— une politique de paix en Algérie.

Vous voterez donc pour un candidat soucieux de réaliser ce programme, vivant quotidiennement la vie de votre circonscription, connaissant ses besoins et ses difficultés ; jouissant personnellement de la confiance de Guy MOLLET dont tous les Français connaissent l'action passée, présente, gage de son action future.

Vous voterez massivement pour notre candidat :

Henri DUFFAUT

Chevalier de la Légion d'Honneur
Docteur en Droit
Adjoint au Maire d'AVIGNON.

Remplaçant éventuel : **Fernand LOMBARD**, employé, **Conseiller municipal de CAVAILLON.**

Vu : Le Candidat.

Imp. MISTRAL - Cavaillon - Nov. 58